

## Cherchons la voie dans l'Unité syndicale

(2<sup>e</sup> article)

Mon dernier article sur l'Unité syndicale, m'a valu quelques observations.

D'abord celle-ci :

Mais tu veux donc nous ramener à l'origine du syndicalisme ?

Non. Mais seulement reprendre dans cette origine ce qui était juste et sain.

Ce qui paraît étrange dans notre dernier article, c'est la rupture avec la méthode habituelle de raisonnement.

Jusqu'à présent, chacun s'évertue pour résoudre le problème de l'Unité syndicale à procéder par déductions sans perdre contact avec son idée politique favorite : mentalement on fait des concessions en espérant ainsi trouver l'endroit juste où se conciliera et l'Unité syndicale et la prépondérance de sa doctrine révolutionnaire.

Ce raisonnement relève de la méthode scolastique. Rejetant cette mauvaise méthode, il faut d'abord se poser la question suivante : A quelles conditions la totalité des travailleurs peut-elle s'unir dans le même syndicat ? Sans aucun parti-pris vous obtiendrez la réponse suivante : A condition qu'ils se groupent en dehors de toutes écoles politiques et philosophiques.

C'est déjà une vieille formule, mais elle est juste. Elle relève de la méthode dialectique.

Personne n'a le courage de dire qu'elle n'est pas juste, très peu cependant osent la défendre intégralement, sans dérogations ni réserves. Que périsse le syndicalisme de masses plutôt que de paraître trop peu révolutionnaire !

Quand on se remémore l'histoire des syndicats, on est obligé de reconnaître qu'à l'origine, les chefs, malgré des erreurs excusables, étaient de bonne foi ; de là le caractère sain du mouvement, il faut revenir à cette bonne foi qui a valu une base juste au syndicalisme, sans pour cela revenir en arrière dans le travail d'organisation.

Dès qu'apparurent les organisations syndicales, le patronat n'a pensé qu'à les écraser, et les politiciens ne s'avisèrent que plus tard de s'en servir comme tremplins électoraux.

Aujourd'hui les syndicats sont plus que des tremplins, ils sont pénétrés par les partis, ou, sinon, par une doctrine politique qui aliène leur indépendance.

Le syndicat groupant les travailleurs en dehors de toutes écoles politiques et philosophiques est devenu introuvable.

Il suffit de passer en revue les différents systèmes de syndicats pour s'en rendre compte.

Nous avons :

1° Les syndicats dits professionnels dont les statuts limitent leur action dans le cadre de la légalité actuelle ;

2° Les syndicats adhérents à la vieille C. G. T., dont les statuts prévoient la disparition du patronat et du salariat et dont les résolutions pour la défense de l'intérêt général doivent être acceptées par les nouveaux adhérents ; ce qui signifie que les ouvriers organisés en syndicat doivent prendre la défense d'intérêts qui s'opposent aux leurs ;

3° Les syndicats adhérents à la C. G. T. U. dont les statuts prévoient la disparition du patronat et du salariat, syndicats qui adoptent la dictature du prolétariat en adhérant à l'I. S. R. ;

4° Les syndicats adhérents à l'A. I. T., dont les statuts révèlent la pensée anarchiste.

C'est un jeu d'enfant que de constater que ces quatre grands systèmes de syndicalisme ont pour tâche précise, chacun isolément, la réalisation du programme des quatre grands courants politiques et philosophiques qui traversent la société capitaliste.

Le résultat de cette pénétration, c'est la rupture des syndicats en quatre morceaux squelettiques.

Si l'on est d'accord pour faire cette constatation on est bien près de résoudre le problème.

Maintenant, pour réunir ces forces éparses, que faire ?

Je n'hésite pas à dire qu'il ne peut y avoir que trois projets capables de retenir l'attention.

Le premier, qui consisterait à favoriser une des doctrines révolutionnaires pour l'aider à dévorer les autres.

La chose ne serait pas impossible si nous étions à la veille d'une crise économique capable d'engendrer un bouleversement, mais nous en sommes encore assez éloignés, le prolétariat a à faire face aux difficultés quotidiennes, pour cela il a besoin d'être d'abord uni, et il ne peut s'unir sur une plate-forme révolutionnaire.

Le deuxième consisterait à inviter les ouvriers des différentes tendances politiques et philosophiques à se faire des concessions réciproques.

Dés essais malheureux ont eu lieu ; depuis plusieurs années de nombreux Comités ont été chargés de trouver la formule d'entente.

Le terrain des concessions réciproques ne pouvait donner de résultat ; seules, les concessions d'ordre politique auraient été opérantes, mais les conditions économiques actuelles ne favorisent pas de telles concessions.

Le troisième projet, celui exposé dans notre

dernier article, propose la mise à l'écart, sans les combattre, des théories révolutionnaires diverses et la réalisation de l'Unité syndicale sur la base des revendications immédiates.

C'est je crois l'idée de Monatte, qui, dans la *Révolution Proletarienne*, à plusieurs reprises, a écrit ceci : L'Unité syndicale doit se réaliser sans vainqueurs ni vaincus.

Que signifie cela ? Cela ne peut signifier qu'une chose : c'est que chacun doit renoncer à faire triompher sa théorie politique et sociale particulière.

Il reste donc les revendications immédiates pour rassembler les ouvriers.

Des trois projets possibles, le troisième seul nous semble capable de donner l'Unité syndicale.

Il est le seul qui assure l'indépendance du syndicalisme. Ceux qui ne doutent pas du marxisme savent très bien que le syndicalisme n'a pas besoin d'être enchaîné pour aller à la Révolution.

Quand Jouhaux et ses amis donnèrent à la C. G. T. une Charte politique, ils savaient très bien qu'elle écarterait un grand nombre d'ouvriers.

L'erreur fut de lui opposer une autre Charte politique : cela signifiait répondre à une erreur par une autre erreur, à une façon d'aliéner l'indépendance du syndicalisme par une autre façon.

\*\*

Répondons maintenant à quelques autres objections :

Des camarades bien intentionnés, ont manifesté le regret de voir retirer des statuts syndicaux le but du syndicalisme : La disparition du patronat et du salariat.

L'histoire ne peut reculer :

Il fut un temps où la C. G. T. pouvait introduire dans ses statuts, la disparition du patronat et du salariat, et la situation des classes était telle, que la question des moyens se posait d'une façon très générale (quelques syndicats cependant, montraient leur hostilité).

Mais la guerre est venue, la question plus précise des moyens fut posée par la Révolution russe ; des théories ont été mises en action et confrontées devant les travailleurs.

L'étude des diverses théories fut poussée si activement, les militants en sont tellement imprégnés, que chaque fois que l'on soulèvera la question du but, la question des moyens sera posée.

Ainsi la vieille C. G. T. a pris officiellement place dans le concert de la politique sociale, c'est là que triomphe la théorie de l'intérêt général qui est toujours revendiqué comme moyen d'aboutir à la disparition du patronat et du salariat.

Après pareille expérience, continuer à maintenir dans les statuts « la disparition du patronat et du salariat », c'est maintenir la discussion sur les moyens, c'est autoriser de nouveau

les Congrès à se transporter sur un terrain de division — pour le plus grand dommage de la défense des revendications immédiates et de l'Unité.

Il importe de réaliser l'Unité d'une façon définitive, il la faut donc sur une base sans équivoque.

\*\*

Il faut revenir à la question de la direction unique. On serait tenté de croire que la C. G. T. U. a perdu son indépendance en raison de la présence des dirigeants confédéraux à la Direction du Parti communiste.

Ce n'est que partiellement exact.

Cette présence est une illustration, mais c'est la conception syndicale de la C. G. T. U. qui l'a rendu possible.

Basée sur des principes spécifiquement communistes, cette conception permet la domination des syndicats vidés de tous ceux qui ne sympathisent pas avec ces principes.

A quelques exceptions près, grâce à sa conception, la C. G. T. U. rassemble les membres du Parti communiste et leurs sympathisants. La Direction leur sert leur propagande révolutionnaire au détriment de la défense des salaires.

Ceux qui ont suivi la C. G. T. U. depuis Saint-Etienne ont vu, malgré les affirmations répétées, que la question des salaires l'intéressait de moins en moins jusqu'à l'oubli complet. (Au dernier Congrès de Bordeaux on lui accorda incidemment quelques minutes.)

Comme il y a en France neuf millions et demi d'ouvriers et d'employés pour qui le syndicat doit d'abord défendre les salaires, ces ouvriers ne peuvent être attirés par la C. G. T. U.

Les militants capables de former des cadres, mais non communistes, restent rue Lafayette, leurs principes leur interdisant de souscrire aux principes communistes.

Ainsi, à cause de sa conception fondamentale, la C. G. T. U. a un contenu spécial et réduit, qui lui permet, sans crainte de reproche de ses adhérents, de réaliser la Direction unique avec le Parti communiste.

Dans une C. G. T. sur une base indépendante, par conséquent plus intéressée aux besoins immédiats des ouvriers, les sommets auraient davantage tenu compte de la diversité des opinions, ils auraient respecté intégralement leurs principes, et ne se seraient pas déclaré en paroles seulement contre la direction unique.

La Charte politique que s'est donnée la C. G. T. U. reste la cause initiale de la Direction unique.

\*\*

L'indépendance du syndicalisme est liée à un changement total des méthodes révolutionnaires. En général, les révolutionnaires français se figurent que les masses font des révolutions avec des statuts et des résolutions.